

dit ce soir, mais qu'elle l'a été hier. S'il s'intéressait personnellement aux mines du Cap-Breton, il saurait que les journaux ont annoncé la fermeture des mines la semaine dernière. Mardi dernier, le député a aussi déclaré ceci:

La Chambre et les Canadiens savent fort bien que, dès 1958, à l'occasion des premières fermetures d'importance depuis la fin de la guerre...

Il a essayé de faire croire à la Chambre et aux Canadiens, monsieur le président, que les premières fermetures d'importance, depuis la fin de la guerre, ont eu lieu en 1958, après que le gouvernement actuel eut accédé au pouvoir. Je tiens à lui rafraîchir la mémoire. J'ai ici une liste qui montrera clairement, non seulement à la Chambre et aux Canadiens, mais surtout au député de Gloucester, à quel moment au juste ces fermetures ont commencé et ce qu'on a fait, ou plutôt, ce qu'on n'a pas fait à cet égard. La liste énumère en tout 34 mines de la Nouvelle-Écosse qui ont fermé leurs portes entre 1946 et 1956, sous un gouvernement libéral qui n'a même pas jugé bon de convoquer une conférence sur le charbon.

Je pourrais ajouter que lorsque l'ancien premier ministre, M. St-Laurent, a décidé de convoquer les premiers ministres provinciaux à Ottawa pour la tenue d'une conférence fédérale-provinciale, M. Henry Hicks, qui était alors premier ministre de la Nouvelle-Écosse, n'a pas jugé à propos de venir à Ottawa discuter des problèmes de l'industrie du charbon ni d'autres questions de cet ordre. Il a préféré assister à un ralliement libéral à Lunenburg. En 1956, lorsque les mineurs ont fait face à un problème, ce même M. Hicks les a qualifiés d'extravagants et, lors d'une réunion tenue le lendemain, il leur a dit qu'ils ne pouvaient s'attendre à ce qu'il rompe ses engagements politiques pour conférer avec eux. Voilà les égards que nous avons reçus des libéraux entre 1946 et 1956. Le député de Gloucester aime à revenir à 1958; je lui rappellerai ce qui s'est passé entre 1946 et 1956.

La mine de Broughton a été fermée en décembre 1949. La houillère n° 1B, de la compagnie Dominion, a subi le même sort en juillet 1955, suivie de la houillère n° 2, en décembre 1949, de la houillère n° 11, en novembre 1949, de la houillère n° 24, en octobre 1953. Je tiens à signaler qu'elles étaient au nombre des houillères les plus productives. La houillère n° 7 de Lloyds a été fermée en avril 1956, celle de Sullivan, en mars 1946, le puits n° 5 de Bras d'Or, en février 1946, la mine de Franklin, en mai 1957, la houillère n° 1 de Springhill, en juillet 1954, et la houillère n° 4 de cette même ville en novembre 1956.

Puis-je faire remarquer ici que je n'assimile pas les fermetures de Springhill aux autres du fait des circonstances tristes et désastreuses dans lesquelles elles ont eu lieu. Hillcrest, mine fermée en mars 1947; Filor, en mars 1955; Jubilee, en octobre 1951; River Hébert, en octobre 1948; Riverside, en août 1951; Strathcona n° 2, en mars 1947; Waddell, en novembre 1952; Chignecto, en mai 1948; Acadia n° 7, en octobre 1947; Albion et McGregor, en janvier 1957; Allan, en juin 1951; Wadden, en janvier 1953; Milford n° 2, en février 1957; Campbell n° 1, en janvier 1958; Chimney Corner, en octobre 1952; Inverness, en septembre 1951; Macdonald n° 1, en mars 1952; Macdonald n° 2, en janvier 1953; Macdonald n° 3 en avril 1955; Macdonald n° 5, en mars 1953; MacEachern, en décembre 1953; Mabou, en octobre 1951; McLellan, en décembre 1957; Rosebank n° 1, en mai 1946; Rosebank n° 2, en avril 1957; Rosebank n° 5, en mars 1957; McDonald (Chestico), en mars 1949 et Kempton, en novembre 1947.

Cette liste fait nettement justice des fermetures de 1958 mentionnées par le député de Gloucester. Elle prouve une fois pour toutes que ce sont les libéraux qui ont failli à la tâche et qui n'ont rien fait pour empêcher la fermeture des mines. Je m'excuse de me répéter, mais peut-être pourrais-je dire un mot des politiques de l'ancien régime en matière de charbon. Le député de Bonavista-Twillingate aime contester ces affirmations, mais il a été appelé à s'excuser publiquement dans un éditorial de première page. Il m'a maintes fois demandé de situer cet éditorial, ce que j'ai fait il y a quelque temps. Il peut lui-même voir qu'on l'a bel et bien invité à présenter publiquement des excuses pour avoir contesté les propos du premier ministre.

L'hon. M. Pickersgill: Je me demande si je pourrais poser une question au député. Il vient de dire qu'il m'a donné cet article de fond. Peut-il me dire quand il me l'a donné?

M. MacInnis: Le député a sciemment déformé mes paroles. Je n'ai pas dit le lui avoir donné. J'ai dit lui avoir indiqué où trouver le renvoi.

L'hon. M. Pickersgill: C'était dans un journal.

M. MacInnis: Je lui ai donné la date. Un détail, il m'en a coûté \$2.50 environ pour me le procurer. Il peut faire de même. La chose m'intéressait assez pour que j'en demande communication par télégramme.

L'hon. M. Pickersgill: J'ai eu mon exemplaire gratuitement.

M. MacInnis: Je vois que vous l'avez eu assez mesquinement! J'allais rappeler le point de vue de l'ancien premier ministre au sujet